



CGT Finances Publiques

Aveyron

CSA FS du 05 12 2023

L'aumône du seigneur

Depuis près de 10 ans, la DGFIP reste le fournisseur officiel de suppressions d'emplois. Depuis plus de 10 ans, les restructurations continues, les réorganisations, les missions transférées, les applications inabouties nous percutent quotidiennement et font perdre son sens au travail donnant le sentiment aux agents d'être perpétuellement dans le tambour d'une machine à laver... en mode essorage naturellement ! Les résultats de l'observatoire interne traduisent cette fatigue, cette démotivation et l'insatisfaction en matière de rémunération et de promotion. Malgré la dégradation constante de nos conditions de travail, notre engagement et l'attachement des agents au service public ne faiblit pas. Nous sommes les seuls garants aujourd'hui d'une DGFIP encore debout.

Au-delà de l'inflation durablement élevée et des pertes cumulées de pouvoir d'achat, loin des compliments et des remerciements de tribune ou de plume, à quel niveau la direction générale situe la juste reconnaissance de nos efforts consentis au quotidien ? Les premières propositions de la DG sont aux antipodes de nos revendications et, pour tout dire, franchement indécentes.

Cette reconnaissance passe par une revalorisation pérenne, substantielle et immédiate de la rémunération pour tous, et non par des primes, comme celle annoncée triomphalement par la DG suite à la mise en place de GMBI et du chaos qui en a découlé. Encore une fois, l'attribution de cette prime uniquement pour les agents de certains services nous renvoie directement à la devise « Diviser pour mieux régner ».

Les agents ne sont pas dupes et ont tout de suite pensé à la prime COVID, de triste mémoire. Cette prime ressemble plus à une PRIME À LA SOUFFRANCE ! Les agents réclament des emplois statutaires pour ne plus travailler dans l'urgence, des applications et un réseau numérique de qualité.

Or, les premières annonces du DG ont été d'une incroyable indigence ! Par ses propositions d'augmentation ridicules des points d'ACF, il ne répond pas aux attentes des agents qui ont subi sur les 10 dernières années une baisse de valeur du régime d'indemnitaire dans une période où l'inflation s'est élevée à 18,5 %.

A la DGFIP, la dette indemnitaire est au moins aussi réelle que la dette en emplois ou la dette technologique que la Cour des Comptes a mis une dizaine d'années à reconnaître. L'Indemnité Mensuelle de Technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017 et la valeur du point ACF est inchangée depuis 2009 !

Nos gouvernants assèment que nous serions, à la DGFIP, dans une situation enviable.

La réalité est toute autre ! Pour les agents de catégorie B et C, la rémunération est même moindre en moyenne que dans le reste de la fonction publique. Ce déficit de reconnaissance pécuniaire qui touche les catégories A, B et C est tel que la DGFIP rencontre aujourd'hui de réelles difficultés d'attractivité.

À l'inverse, les plus hauts fonctionnaires ont bénéficié d'augmentations substantielles en 2023 (plus de 50 points d'indice pour les directeurs). Le grade d'AGFIP Exceptionnel supprimé en 2018 sous la pression de la cour des comptes est de fait reconstitué. Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent qu'une revalorisation pérenne et substantielle de la rémunération pour tous soit accordée immédiatement.

Pour nos régimes indemnitaires nous demandons :

Site de la section sur INTERNET ou INTRANET : <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/>

- # La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- # La revalorisation de la valeur du point ACF ;
- # L'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;
- # La revalorisation de la prime de rendement ;
- # Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;
- # La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- # La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- # L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.

La balle est maintenant dans votre camp , la direction générale a le choix de continuer sa politique de destruction avec les conséquences sociales et sociétales que cela aura, GMBI n'étant que l'avant garde des réformes à venir et au vu du résultat... ou de répondre de manière digne aux revendications des organisations syndicales. La CGT en tout cas assumera ses positions et sera à la lutte aux côtés des agents .

VOS ELU(E)S CGT : Sandrine FABRE, Richard PONS, Laurent GISSELERE, Sylvain DOMERGUE